



Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Parc des Expositions de Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 23 JUILLET 2020 à 17h00

Date de convocation : 16 juillet mois 2020

<b>Délibération</b>
<b>N°C2020_102</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>77</b>
<b>Votants :</b>	<b>76</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>74</b>
Pour :	74
Contre :	0
Abstention :	2

**SECRETAIRE DE SEANCE :** HERAS Guillaume

**PRESENTS :** ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALVAREZ Jean-Michel ; ALVAREZ MARTINE ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOTHOREL Anouk ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélie ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; HUYNH-VAN Nathalie ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; KAISER Stéphanie ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; PY Michel ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THERON CHET Marie-Christine ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** ALDEBERT Didier ; DARAUD Jean-François ; MOULY Didier ;

**EXCUSES :** RIVEL Jean-Luc ;

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** ALDEBERT Didier (délibération N°C2020\_129 et N°C2020\_130) ; DARAUD Jean-François (à partir de la délibération N°C2020\_123) ; MOULY Didier (de la délibération N°C2020\_85 à C2020\_94) ;

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** BASTIE Yves ; CODORNIU Didier ; COUSIN Sylvie ; IBANES Alexandra ; LAUR Gilles ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; THIVENT Viviane ; VICO Alain ;

**Nomenclature Etat : Finances locales – Décisions budgétaires**

**OBJET : FINANCES - Budget Autorisations du Droit des Sols : affectation des résultats de l'exercice 2019 au budget supplémentaire 2020**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2311-5,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire du 14 mars 2019 approuvant le budget primitif de l'exercice 2019 pour le budget Autorisation du Droit des Sols du Grand Narbonne,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire du 23 juillet 2020 approuvant le compte administratif 2019,

**Considérant** que les résultats de l'exercice 2019 étaient les suivants dans le tableau ci-dessous,

Les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif (dispositions reprises par l'article L.5211-36 pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale),

**Décide** que les résultats sont définitivement arrêtés et sont donc proposées les affectations comme suit :

Fonctionnement	
Résultat reporté 2018	36 372.17 €
Résultat de l'exercice 2019	- 28 295.08 €
Résultat cumulé de fonctionnement 2019	8 077.09 €
Résultat reporté de fonctionnement 2020 (002)	8 077.09 €
Investissement	
Résultat reporté 2018	8 064.87 €
Résultat de l'exercice 2019	2 873.71 €
Résultat de clôture d'investissement 2019 (001)	10 938.58 €
RAR en dépenses à reporter en 2020	0.00 €
RAR en recettes à reporter en 2020	0.00 €
Résultat cumulé d'investissement 2019	10 938.58 €
Montant à financer	0.00 €
Affectation en investissement 2020 (1068)	0.00 €

**Par 74 voix pour et 2 abstentions, le Conseil décide :**

- D'approuver les opérations d'affectation des résultats telles que décrites ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture

le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération

